

SEPTEMBRE 2023

LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT PRIVÉ

Une politique publique essentielle
ancrée dans les territoires

La transition écologique est la grande priorité du XXI^e siècle. Les scientifiques ont posé les constats, les citoyens en portent la demande, et les politiques publiques traduisent aujourd'hui cette nécessaire transition. **La rénovation énergétique de l'habitat privé est majeure dans la planification écologique qui est devant nous. Agir sur le parc de logement existant est une nécessité.**

L'ambition, pour tenir les objectifs à horizon 2030, est de **diviser par plus de deux nos émissions annuelles de gaz à effet de serre**. Pour cela, la politique publique de rénovation énergétique de l'habitat privé s'appuie sur deux fondamentaux :

- ◆ L'inscription dans le temps long qu'est celui des politiques du logement ;
- ◆ L'accompagnement des ménages vers une transition environnementale adaptée aux besoins de leur logement.

L'enjeu est considérable et repose sur une mobilisation de tous les acteurs de la chaîne du logement, pour donner confiance aux ménages et réussir.

80 %

**des logements
de 2050
existent déjà.**

UN POINT D'ENTRÉE UNIQUE POUR TOUS LES PARCOURS DE TRAVAUX

France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat mis en place par la loi Climat et Résilience votée en 2021, permet à l'ensemble des ménages, sur tout le territoire, **d'être informés au plus près de chez eux**. Les conseillers France Rénov' sont chargés d'apporter des réponses aux ménages sur les différents aspects de leurs projets. Porté et cofinancé avec les collectivités territoriales, ce service public de proximité est une porte d'entrée unique et essentielle pour orienter les usagers vers le bon parcours de travaux et les dispositifs existants.

France Rénov'

**Espaces Conseils
France Rénov'**

**Mon Accompagnateur
Rénov'**

MaPrimeRénov'

3 OBJECTIFS



LISIBILITÉ :

permettre au ménage d'accéder à une offre de service complète et claire afin de faciliter le passage à l'acte



NOTORIÉTÉ :

faire la promotion d'un « réflexe France Rénov' » en amont des projets pour permettre des rénovations ambitieuses



CONFIANCE :

déployer un service public neutre et indépendant, afin de sécuriser le parcours des ménages et lutter contre la fraude

Un réseau de
+ de 550
espaces conseils.

2 500
conseillers répartis
sur tout le territoire.

Une plateforme unique
france-renov.gouv.fr

Un numéro unique
0 808 800 700



MaPrimeRénov'

LA PRINCIPALE AIDE EN FAVEUR DE LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE

La création de MaPrimeRénov' en janvier 2020 a permis de **rendre la rénovation énergétique accessible à tous** et de lancer une véritable dynamique, qu'il convient désormais d'approfondir en direction des rénovations performantes. Cette aide permet de financer les travaux pour tous : propriétaires occupants comme propriétaires bailleurs, quels que soient leurs revenus, en maisons individuelles ou en copropriétés.

UNE GAMME D'AIDES COMPLÈTE



MaPrimeRénov'

Pour tous les propriétaires, qui réalisent une rénovation globale ou par geste.



MaPrimeRénov'
Sérénité

Pour les propriétaires occupants aux revenus modestes, qui réalisent une rénovation globale de leur logement.



MaPrimeRénov'
Copropriété

Pour toutes les copropriétés qui réalisent une rénovation globale.

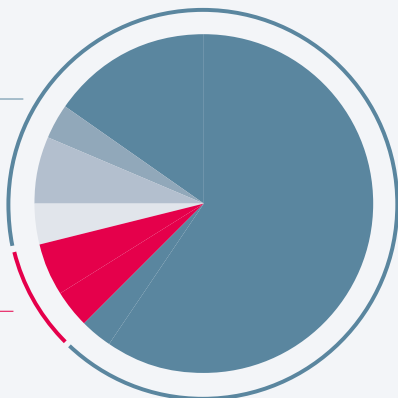
BON À SAVOIR

Le gain énergétique moyen des gestes financés par MaPrimeRénov' est supérieur à celui des gestes autrefois financés par le CITE.

BUDGET DE L'ANAH :

4 milliards d'euros

Aides
aux travaux :



Ingénierie :

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

+ de 1,5 million

de ménages bénéficiaires depuis 2020.

68 %

des bénéficiaires n'auraient pas fait réaliser leurs travaux sans cette aide.

25 milliards

d'euros de travaux générés depuis 2020.

88 %

d'usagers satisfaits.

70 %

de ménages modestes et très modestes parmi les ménages aidés.

ACCOMPAGNER LE PLUS GRAND NOMBRE VERS DES RÉNOVATIONS GLOBALES EN 2024

Des aides qui évoluent pour une ambition accrue

- ◆ Un meilleur financement des rénovations les plus performantes (dites globales), en concentrant cet effort sur les passoires énergétiques.
- ◆ Le maintien d'une aide, pour les biens déjà isolés, afin de **décarboner leur mode de chauffage**.

Une entrée en vigueur de l'accompagnement obligatoire

- ◆ Pour les rénovations globales aidées par le dispositif MaPrimeRénov', il sera nécessaire d'**être accompagné par un « Accompagnateur Rénov' »**, agréé par l'Anah pour s'assurer des compétences de ce dernier.

Une montée en charge de la présence sur le terrain : France Rénov' & France services

- ◆ L'ambition fixée par la Première ministre à l'occasion du Conseil National de la Refondation est de mettre en place **un Espace Conseil France Rénov' dans chaque intercommunalité**.
- ◆ En 2024, France Rénov' pourra également **s'appuyer sur France Services pour améliorer sa proximité et son accessibilité**. Les maisons France Services permettent :
 - D'orienter les ménages vers l'Espace Conseil France Rénov' le plus proche ;
 - D'aider administrativement et numériquement les ménages à déposer leurs demandes d'aides en ligne (MaPrimeRénov' et bientôt MaPrimeAdapt').



MON ACCOMPAGNATEUR RÉNOV' : UN TIERS DE CONFIANCE ESSENTIEL

Pour améliorer l'efficacité des rénovations : bien accompagnés par un Accompagnateur agréé, les ménages pourront s'engager dans des travaux plus ambitieux pour leur logement.

Pour améliorer la confiance : face aux cas de fraude et d'escroquerie, l'Accompagnateur permettra aux usagers d'être accompagnés dans leurs démarches et de se prémunir de ces risques.



NOUS SUIVRE SUR :

LE SITE INTERNET  anah.gouv.fr

LES RÉSEAUX SOCIAUX  @Anah_officiel  Anah